Une humanité relative

Article de **Omar Barghouti** qui fut publié entre Décembre 2003 et Janvier 2004 sous des formes très proches dans The Palestine Chronicle, Counterpunch , Znet, et Electronic Intifada.
L'auteur montre que la façon la plus juste de parvenir à une paix durable dans l'ancienne terre de Palestine passe par l'établissement d'un **Etat unique** .
Israël a justifié et continue de justifier la colonisation par **l'humanité relative** des arabes : ceux-ci ne seraient pas humains au même sens que les juifs, et n'auraient donc « droit qu'à une partie de ce qui serait en d'autres circonstances des droits inaliénables dus aux humains «réels» ».
L'auteur montre comment cette humanité relative permet de renier le **droit au retour** des réfugiés palestiniens et justifie les **crimes de guerres** petits et grands d'Israël ainsi que son régime **d'apartheid** .

SOMMAIRE

1. Introduction
2. L'humanité relative et le conflit
3. Les voies pour sortir du conflit
4. Maintenir le statu-quo
4.1. Le déni des droits des réfugiés
4.2. Occupation militaire : les crimes de guerre, grands et petits
4.2.1 Le mur d'apartheid israélien
4.2.2 Les plus petits crimes
4.2.3 Est-ce que les israéliens savent ?
4.3. Le système israélien de discrimination raciale : intelligent, nuancé, mais toujours de l'apartheid
5. Le nettoyage ethnique : la solution finale d'Israël face au problème démographique palestinien
6. Israël : les contradictions essentielles indéfendables
7. Un Etat laïque et démocratique : de nouveaux horizons

1. Introduction

Bon débarras! La solution à deux États au conflit israélo-palestinien est finalement morte. Cependant, il faut que quelqu'un émette un certificat de décès officiel avant que le corps en décomposition ait droit à un enterrement adéquat et que l'on puisse continuer et examiner l'alternative plus juste, morale et donc plus durable, pour une coexistence pacifique entre les Juifs et les Arabes dans la Palestine mandataire : **la solution à un Etat** .

Avouglé par l'arrogance du pouvoir et le confort éphémère de l'impunité, Israël, à l'encontre de ses intérêts stratégiques sionistes, n'a pas réussi à contrôler son appétit expansionniste insatiable et est allé de l'avant en dévorant la toute dernière parcelle de terre qui devait former la fondation matérialle d'un Etat palestinien indépendant.

Depuis l'émergence de la seconde Intifada palestinienne, Israël est entré dans une nouvelle phase critique, dans laquelle sa répression militaire contre les Palestiniens en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza occupée a atteint de nouveaux bonds et son mépris pour les résolutions de l'ONU atteint de nouveaux sommets, où ses incessantes confiscations de terres l'ont mené à ériger un mur entourant les centres de population palestiniens, séparant les Palestiniens de leurs terres – les dépossédant ainsi de nouveau – et où la corruption morale et la discrimination raciale ont plus clairement effrité le soutien interne de la société israélienne, tout comme son image fabriquée de «démocratie». Par conséquent, la perception d'Israël dans l'opinion publique mondiale a plongé, l'amenant plus près du statut d'Etat paria.

Cette phase comporte toutes les caractéristiques symboliques de ce qui peut être considéré comme le chapitre final du projet sioniste. Nous assistons à la mort rapide du sionisme et rien ne peut être fait pour le sauver, puisque le sionisme est condamné à s'autodétruire. Pour ma part, je favorise l'euthanasie. Pour revenir à la solution à deux États, elle n'a jamais constitué en soi une solution morale, sans compter que la date d'expiration est passée. Dans le meilleur des cas, c'est-à-dire par l'application méticuleuse de la résolution 242, elle aurait répondu à la plupart des droits légitimes de moins d'un tiers du peuple palestinien sur moins d'un cinquième de leur terre ancestrale. Plus de deux tiers des Palestiniens, les réfugiés et les citoyens palestiniens en Israël, ont été, de façon douteuse et bornée, effacés de la définition de l'appartenance palestinienne. Une telle exclusion ne peut que garantir la perpétuation du conflit.

Qui donc offre ce « meilleur des cas » ? Personne à vrai dire. La meilleure offre à date n'approche même pas de la 242 – sans parler des principes élémentaires de la moralité. Après avoir essayé pendant des décennies de convaincre les Palestiniens d'abandonner leur droit aux propriétés qu'ils ont perdues lors de la Nagba (catastrophe de 1948, la dépossession et l'exil) en échange d'un Etat souverain et entièrement indépendant sur l'ensemble des terres occupées en 1967, y compris Jérusalem-Est, Israël a prouvé qu'il n'a jamais réellement eu l'intention de retourner toutes ces terres acquises illégalement. De Camp David II à Genève en passant par Taba, l'offre israélienne la plus «généreuse» a toujours été bien en deçà des exigences minimales des diverses résolutions des Nations unies et des principes élémentaires du droit international. Ce qui est tout aussi grave est que la justice n'était pas présente à Camp David. Ce n'est pas le moins terrible que le président George W. Bush, le chef de l'Empire du Mal, ait été le seul à parler de justice ou la paix».

Toutefois, séparer la paix de la justice est non seulement moralement condamnable, mais aussi maladroit du point de vue du pragmatisme. Cela peut subsister pendant un certain temps, mais seulement après avoir été vidé de son sens, devenant ainsi une simple stabilisation d'une oppression, ou ce que j'appelle la paix «maître-esclave», où l'esclave n'a pas de pouvoir et/ou de volonté de résistance et se soumet aux diktats de mâtre, passivement, docilement, sans un semblant de dignité humaine. Comme l'a déjà écrit Jean-Jacques Rousseau :

«L'homme le plus fort n'est jamais assez fort pour être constamment le maître, à moins qu'il transforme la force en droit et l'obéissance en devoir. (…) La force est un pouvoir physique ; je ne conçois pas comment ses effets peuvent engendrer la moralité. Céder à la force est un acte de nécessité, non pas de volonté ; c'est au mieux un acte de prudence. Comment cela pourrait-il être un devoir moral? »

Et bien, la «prudence» des Palestiniens s'épuise. Les concessions de leur direction officielle devant la force ont simplement entraîné plus de colonisation et la promesse d'une continuation.

2. L'humanité relative et le conflit

Dès le départ, les deux principales prétentions données par les sionistes pour justifier leur colonisation de la Palestine étaient :

– la Palestine était une terre sans peuple, un terrain vague non civilisé;

– les Juifs ont un droit divin pour concrétiser la «rédemption» de la Palestine, en accord avec une promesse venant d'une autorité non moindre que Dieu, et parce que, selon la Bible, les Israélites avaient érigé leur royaume sur toute la terre de Canaan il y a deux mille ans, leur donnant le droit historique sur cette terre. Ainsi, toute dépossession des indigènes de la Palestine, s'ils existaient, était un dommage collatéral acceptable pour la réalisation de la volonté de Dieu. Si cela ressemble trop au génocide, c'est que c'est pure coïncidence.

A ce jour, il a été démontré que tant les arguments politiques que religieux ne sont rien de plus que des mythes sans fondement, et ce en grande partie grâce au travail minutieux d'historiens et d'archéologues israéliens. [1]

Supprimant la fabrication politique et la mythologie biblique, Benny Morris, dirigeant cofondateur de la « Nouvelle » Histoire israélienne et ancien chercheur de l'Agence juive en 1948, expliquait comment cette «rédemption» devait être réellement mise en œuvre:

«Il doit être clair entre nous qu'il n'y a pas de place pour les deux peuples dans ce pays. Nous ne pourrons pas atteindre notre but si les Arabes sont dans ce petit pays. Il n'y a pas d'autre solution que de transférer les Arabes vers les pays voisins, chacun d'entre eux. Pas un village, pas une tribu ne doit rester.»

Au cœur même de la rationalisation d'une telle expulsion repose une croyance coloniale bien établie dans l'imperturbeme, ou l'absence de valeur comparée, des droits, des besoins et aspirations des indigènes palestiniens. Par exemple, l'auteur de la Déclaration Balfour écrivait :

«Les quatre grandes puissances soutiennent le sionisme. Et le sionisme, qu'il soit bien ou mal, est enraciné dans des besoins profondément plus importants des anciennes traditions du peuple qui attend depuis des siècles son futur ayant bien plus d'importance que les désirs et les préjudices des 700.000 Arabes qui habitent présentement cette terre ancestrale. »

C'est là un cas classique de ce que j'appelle une humanisation relative.

Je définis **l'Humanité relative** comme la croyance, et l'humanisation relative comme la pratique basée sur cette croyance, voulant que certains êtres humains, partageant divers attributs importants d'identité tels que la religion, l'ethnicité ou la culture, sont dépourvus d'un ou de plusieurs des attributs nécessaires pour être humains et ne sont donc en conséquence humains que dans un sens relatif et non pas absolu et sans équivoque. Par conséquent, de tels humains relatifs n'ont droit qu'à une partie de ce qui serait en d'autres circonstances des droits inaliénables dus aux humains «réels».

La perception des Palestiniens comme des humains relatifs peut expliquer pourquoi Israël – soutenu par les Etats-Unis et en maintes occasions par l'Europe également – a pu s'en tirer avec une attitude allant de soi envers les Palestiniens, qui prétume qu'ils ne peuvent pas, en fait ne doivent pas, avoir des besoins, des aspirations ou des droits égaux à ceux des Juifs israéliens. Ce facteur a joué un rôle fondamental dans l'absence d'une évolution vers une solution à un Etat unitaire, comme cela a été le cas en Afrique du Sud.

A côté de l'humanisation relative, il y a plusieurs obstacles sur le chemin de cette solution moralement supérieure. Compte tenu du niveau actuel de violence, de méfiance mutuelle et de haine entre les deux côtés, par exemple, comment une telle solution pourrait-elle se réaliser? D'autre part, avec l'écart de puissance si vaste entre Israël et les Palestiniens, pourquoi les Juifs israéliens accepteraient-ils cet Etat unitaire où, par définition, les Juifs seront majoritaires? Ce que le consentement israélien est vraiment nécessaire en premier lieu pour qu'il être éventuellement obtenu par l'entremise d'une combinaison de pressions internes et d'abaissement de pressions viables, comme cela a été le cas en Afrique du Sud?

Ces questions sont effectivement valides et cruciales, mais au lieu de les approfondir toutes, je me limiterai **idéomnter pourquoi les alternatives à la solution a un Etat sont moins susceptibles de résoudre le conflit** , en partie à cause que le principe de l'égale valeur humaine, qui constitue l'ingrédient fondamental de toute paix juste et durable, est manifestement ignoré, voilé ou réprimé dans chacune d'entre elles. En soi, cela ne prouve pas logiquement qu'une solution à un Etat soit la seule voie de sortie de la présente abyme, mais cela peut au moins démontrer qu'elle mérite certainement d'être sérieusement considérée comme une solution réelle.

3. Les voies pour sortir du conflit

À l'heure actuelle, compte tenu de l'impossibilité de parvenir à une solution négociée impliquant la création de deux Etats qui comblerait le minimum des droits inaliénables des Palestiniens, **il y a trois voies logiques** qui peuvent être suivies :

1. Maintenir le statu-quo, préserver une quelconque solution à deux États ne serait-ce que sur le papier.

2. «Finir le travail», ou atteindre le but logique du sionisme, en mettant en œuvre le nettoyage ethnique de tous les Palestiniens de la Palestine mandataire. Puisqu'un génocide de l'ampleur de ceux commis pour vider l'Amérique ou l'Australie de leurs indigènes n'est pas politiquement viable aujourd'hui, le nettoyage ethnique est ce qui s'en approche le plus.

3. Lancer un nouveau processus, visionnaire et pratique, qui mènerait à l'établissement d'un Etat unitaire et démocratique entre le Jourdain et la Méditerranée.

Examinons chacune de ces trois options.

4. Maintenir le statu quo

En premier lieu, le statu quo comporte trois attributs : le déni des droits des réfugiés, l'occupation militaire et la répression en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza et finalement la version sioniste de l'apartheid en Israël même.

4.1. Le déni des droits des réfugiés

Loin d'avoir reconnu sa culpabilité dans la création du plus vieux et large problème de réfugié dans le monde et malgré des preuves incriminantes accablantes, Israël a systématiquement fuit toute responsabilité. La dimension la plus étrange du discours populaire israélien au sujet de la «naissance» de l'Etat est le déni presque total de tout méfait. La vaste majorité des Israéliens considèrent l'impitoyable destruction de la société palestinienne et la dépossession du peuple palestinien comme leur «indépendance». Même les «gauchistes» engagés se lamentent souvent sur la perte de la «supériorité morale» d'Israël après l'occupation de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza en 1967, comme si avant cela Israël était aussi civil, légitime et respectueux de la loi que la Finlande!

Telle une classique prédiction qui se réalise d'elle-même, les Israéliens ont toujours aspiré à être un Etat normal, au point qu'ils ont commencé à croire que c'était le cas. [2] C'est comme si la plupart des non Israéliens qui ont activement participé ou assisté à la Nagba étaient collectivement intoxiqués par une amnésie sélective chronique.

Les racines de ce déni proviennent de l'Holocauste et des circonstances uniques qui en ont résulté, qui ont permis à Israël de prétendre que, contrairement à tout autre Etat, il était obligé de dénier aux réfugiés palestiniens leur droit sans équivoque de retourner dans leurs maisons et sur leurs terres. Préserver le caractère juif de l'Etat, selon l'argumentation, était le seul moyen de maintenir un lieu sûr pour les Juifs du monde, les «super-victimes», qui sont en danger parmi les Gentils, et cela était évidemment bien plus important que les simples droits des Palestiniens. Même si nous ignorons la comparaison impérieuse entre la sécurité des Juifs en Israël par rapport à la France, au Maroc, à l'Ukraine, nous ne pouvons ignorer le fait qu'aucun autre pays dans le monde d'aujourd'hui ne pourrait s'en tirer avec une attitude similairement macchiavélique et raciste au sujet de son droit à la pureté ethnique.

En plus d'être moralement indéfendable, le déni du droit au retour pour l'ensemble des réfugiés palestiniens, dont l'exil de 55 ans est une injustice bien plus jeune, Israël affirme essentiellement que les Palestiniens ne pouvaient avoir le même droit parce qu'ils ne sont pas également humains.

Par exemple, la loi du retour pour les Juifs est basée sur le principe que, puisqu'ils ont été expulsés de la Palestine il y a plus de 2.000 ans, ils ont le droit d'y retourner. Ainsi, en niant les droits des réfugiés palestiniens, dont l'exil de 55 ans est une injustice bien plus jeune, Israël affirme essentiellement que les Palestiniens ne pouvaient avoir le même droit parce qu'ils ne sont pas également humains.

Voici quelques autres exemples de cette incontinance morale:

Des milliers d'Israéliens dont les grands-parents étaient citoyens allemands ont demandé avec succès le droit au retour en Allemagne, la citoyenneté allemande, et ont reçu pleine compensation pour la propriété pillée. Le résultat étant que la population juive de l'Allemagne est passée de 0 plus de 100.000 l'année dernière.

La Belgique a aussi passé une loi «permettant le retour à leurs propriétaires des biens qui appartenaient à des familles juives». Elle a aussi accepté de payer à la communauté juive locale une restitution de 55 millions d'euros pour les propriétés volées qui «ne peuvent être restituées» et pour «les polices d'assurances non réclamées appartenant à des victimes de l'Holocauste».

Mais la question de l'hypocrisie morale est révélée par l'exemple suivant rapporté par Uri Davis :

«Plus de cinq siècles après que leurs ancêtres ont été expulsés d'Espagne, les Juifs d'origine espagnole… ont demandé au gouvernement et au parlement espagnols de leur accorder la nationalité espagnole.» L'Espagne devrait passer une loi «pour reconnaître que les descendants des Juifs expulsés font partie de l'Espagne et pour les réhabiliter», affirme Nessim Gaon, président de la Fédération sérfarde mondiale. (…) Certains Juifs séfarades ont même préservé la clé de la résidence de leur ancêtre en Espagne. »

Puisque soutenir le droit au retour des réfugiés palestiniens est, selon moi, le test décisif de sincérité pour quiconque suggère une solution juste et durable au conflit israélo-palestinien, plusieurs, y compris Bill Clinton, et tout le spectre de la gauche officielle en Israël, ont échoué à ce test.

La gauche et la droite sont partout des termes relatifs, mais en Israël, la distinction peut être complétement floue par moments. Quand vient le temps de parler de la pureté ethnique, de la démographie et du chauvinisme, les politiciens israéliens et les intellectuels de gauche, même ceux qui se sont autoproclamés comme «la gauche»[2] , ont fait en sorte que les partis de l'extrême-droite européenne ne puissent pas leur ravir la vedette. Yossi Sarid, l'ancien leader du parti de gauche Meretz, a déclaré :

Malgré ce qui vient d'être mentionné, on ne peut nier que le droit au retour des réfugiés palestiniens contredit les exigences d'une solution négociée à deux Etats. Israël ne l'accepterai tout simplement jamais, en faisant le talon d'Achille de toute solution négociée à deux Etats, comme le démontre l'histoire. Cela n'a rien à voir avec les mérites ou les compétences des négociateurs palestiniens, aussi maigres qu'ils aient pu être, mais plutôt avec un stupéfiant désequilibre de pouvoir qui permet à un Etat ethnocentrique et colonial de préserver un statu-quo exclusiviste en dictant les conditions à un interlocuteur pathétiquement plus faible. C'est précisément pourquoi le droit au retour ne peut être réellement accompli, sauf dans une solution à un Etat. Cela permettrait à la Palestinien palestinienne de devenir une force, s'ils décident d'adopter une voie non violente afin d'établir un Etat laïque et démocratique, acquérant par le fait même un sentiment non-dichotomique pour la liberté, la démocratie, l'égalité et la justice non mitigée. De nouveau, le modèle sud-africain doit être une inspiration à ce niveau.

4.2 Occupation militaire: les crimes de guerre [4], grands et petits

Suite à une visite dans la Bande de Gaza entièrement clôturée, Gona Kimy, un parlementaire britannique juive, a commenté l'ironie le fait actuellement face les Juifs israéliens, affirmant: «…en fuyant les cendres de l'Holocauste, ils ont incarcéré un autre peuple dans un enfer similaire en sa nature – mais pas dans son étendue – au ghetto de Varsovie».

Tout être humain ayant une conscience et qui a récemment visité les Territoires occupés ne peut faire autrement d'être d'accord avec Kimy. Faisant face à l'indéniable impérieuse obligation des Palestiniens pour la justice et l'indépendance, Israël a repris depuis trois ans une campagne de destruction gratuite, d'atrocités systématiques et de sièges à caractère médiéval, avec la claire intention de punir collectivement les Palestiniens, les forçant potentiellement à abandonner leur terre en masse. Le reste n'est que simples détails, aussi pénibles et affligeant qu'ils puissent être.

4.2.1 Le mur d'apartheid israélien [5], les droits humains des Palestiniens vs les droits des animaux et des plantes israéliens

Bien qu'Israël essaie actuellement de présenter le Mur comme une barrière de sécurité pour «arrêter les kamikazes», la vérité est que le présent tracé du Mur est tout sauf nouveau. Il a été recommandé à Ariel Sharon par le traitement célèbre «prophète de la menace démographique arabe», le démographe israélien Arnon Sofer, qui soutient que la carte mise en œuvre est la sienne. Et contrairement aux douceureux politiciens israéliens, Sofer confesse sans la moindre honte du tracé du Mur a été dessiné avec un but spécifique à l'esprit : maximiser la terre donnée aux Arabes pour le moindre nombre d'«Arabes» qui viendraient avec.

Mais Sofer s'accorde peut-être trop de crédit. Ron Nahman, le maire de la colonie d'Ariel en Cisjordanie, a révélé au journal à grand tirage Yedioth Aharonot que : «la carte de la clôture, dont on voit ici l'ébauche, est la même carte que j'ai vue lors de toutes les visites que [Ariel Sharon] a faites ici depuis 1978. Il m'a dit qu'il y pensait depuis 1973.» Il n'y avait pas beaucoup d'«attentats suicides» à cette époque!

Il y a quatre ans, bien avant le début de l'Intifada, Ariel Sharon lui-même avait, dans un style évocateur, nommé le projet du mur le «plan Bantoustan», selon Ha'aretz.

Malgré les graves transgressions envers l'habitat, l'environnement et les droits politiques des Palestiniens, un «consensus presque total» existe parmi les Juifs israéliens en sa faveur. Cependant, plusieurs groupes officiels ou non gouvernementaux en Israël sont préoccupés par les effets adverses que le Mur pourrait avoir sur les animaux et les plantes.

Le Jerusalem Bureau for Environment, Yehudit Naot, protestait contre le Mur, affirmant :

«La clôture de séparation coupe la continuité d'aires ouvertes et est dommageable pour le paysage, la flore et la faune, les corridors écologiques et le drainage des ruisseaux. Le système de protection affectera de manière irréversible les ressources de la terre et créera des enclaves de communautés [d'animaux évidemment] qui seront coupées de leur environnement. Je ne souhaite surtout pas arrêter ou retarder la construction de la clôture, mais je souhaite en sauvegarder des «ions. L'un des autres cités, je suis persuadée que les dommages environnementaux qui découlent. »

Son ministère et l'Autorité de protection des Parcs nationaux ont organisé un effort de sauvetage afin de préserver une réserve d'iris affectée en la déplaçant vers une autre réserve. Ils ont aussi créé de petits passages pour les animaux et permis la circulation de l'eau dans les ruisseaux.

Pourtant, le porte-parole de l'autorité des parcs n'était pas satisfait. Il s'est plaint :

«Les animaux ne savent pas qu'il y a maintenant une frontière. Ils sont habitués à un certain habitat et ce qui nous préoccupe est de voir leur diversité génétique affectée parce que différents groupes de population ne seront plus capables de se rejoindre et de se reproduire. Isoler les populations des deux côtés d'une clôture va créer définitivement un problème génétique. »

Même Thomas Friedman a prédit – assez correctement, selon moi – dans le New York Times que le Mur «achèvera» éventuellement la solution à deux Etats, devenant ainsi «le mère de toutes les conséquences involontaires».

4.2.2 Les plus petits crimes de l'occupation

Ce ne sont pas tous les crimes de l'occupation militaire israélienne qui sont aussi évrements que le Mur. Je ne citerai plus que quatre exemples de crimes de guerre de moindre importance quoiqu'endémiques :

(i) Naissance et mort à un barrage de l'armée israélienne

Rula, une Palestinienne, était au dernier stade de sa grossesse. Son époux, Daoud, ne réussissait pas à convaincre les soldats à un barrage militaire typique de les laisser passer pour rejoindre l'ambulance qui était retenue par les mêmes soldats de l'autre côté. Après une longue attente, Rula ne pouvait plus retarder l'accouchement. Elle a commencé à hurler de douleur, devant la plus totale apathie des soldats. Daoud a décrit cette horrible situation à un journaliste exceptionnellement courageux du quotidien israélien Ma'ariv, qui, affirmant :

«Près du barrage, il y avait une roche… Ma femme a rampé jusqu'à la roche et s'y est étendue. Pendant ce temps, je continuais de parler avec les soldats. Un seul d'entre eux faisait attention, les autres ne regardaient même pas. Elle a essayé de se cacher derrière la roche. Elle n'aimait pas qu'ils la voient dans cette condition. Elle a commencé à hurler, les soldats ont dit: «Tire-la dans notre direction, on la laisse pas s'approcher». Ma femme a rampé jusqu'à la roche et s'y est étendue. Soudainement, elle s'est mise à crier: «J'ai accouché, Daoud ; j'ai accouché!» Je n'ai alors répété ce qu'elle venait de dire pour que les soldats l'entendent. En hébreu et en arabe. Ils ont entendu. »

Peu après, Rula a crié: «La fillette est morte! La fillette est morte!» Daoud, affolé et craignant pour la vie de sa femme, a dû couper le cordon ombilical avec une pierre. Plus tard, le docteur qui a examiné le corps à l'hôpital a révélé que la fillette était morte «d'une blessure sérieuse infligée lorsqu'elle est sortie du conduit utérin».

Commentant la mort similaire d'un autre nouveau-né palestinien à un autre barrage israélien, un autre barrage israélien, une porte-parole de Médecins israéliens pour les droits de l'Homme a dit :

«Nous ne savons pas combien sont mort ainsi parce que plusieurs personnes ne prennent même pas la peine d'aller à l'hôpital, sachant que les soldats les en empêcheraient. (…) Ces personnes ne représentent pas une menace pour Israël. Ceux qui le sont, tels les kamikazes, ne passent évidemment pas par les barrages, qui existent uniquement pour contrôler, subjuguer et humilier les gens ordinaires. C'est comme un terrorisme routinier. »

(ii) Cracher les enfants comme

La journaliste vétéran états-unien Chris Hedges décrit dans Harper's comment les soldats israéliens dans la Bande de Gaza meudissent et provoquent systématiquement les enfants qui jouent dans les dunes au sud de Gaza. Puis, lorsque les enfants deviennent finalement excédés et commencent à lancer des pierres, les soldats répondent avec préméditation à balles réelles à l'aide de fusils mitrailleurs munis de silencieux. «Plus tard», écrit Hedges, «à l'hôpital, je vois les ravages: les estomacs arrachés, les trous béants dans les côtes et les torses». Il conclut ensuite : «Des enfants ont été tués dans d'autres conflits auxquels j'ai assisté… mais je n'avais encore jamais vu des soldats attirer des enfants comme des souris dans une trappe et les tuer comme un sport.»

(iii) Les attentats et le siège

Rapportant un incident particulièrement horrible, Gideon Levy écrit dans Ha'aretz :

«Les soldats ont obligé Bassam Jarar, un double amputé ayant des problèmes aux reins, et Mohammed Asaina, complétement aveugle, à sortir de l'ambulance. Les deux hommes étaient d'une maigreur. Environ une demi-heure s'est écoulée, et le sang a commencé à couler du tube qui est inséré en permanence dans l'abdomen de Jarar. «J'ai dit aux soldats dans le blindé que je saignais. Il m'a dit de m'asseoir et qu'ils me conduisaient vers un médecin. Nous nous sommes assis là au soleil pendant près d'une heure.» (…) Le saignement s'est aggravé. Après environ une heure, deux soldats sont arrivés et ont soulevé Jarar et l'ont placé sur le plancher de leur jeep. «Je leur ai dit que je ne pouvais pas voyager dans une jeep. Ils ont dit que c'est tout ce qu'il y avait et qu'ils me conduisaient chez un docteur. Il a conduit comme un maniaque, j'étais secoué de tous bords et j'avais mal partout. Je leur ai dit que je souffrais. Ils ont dit: «N'aie pas peur, tu ne mourras pas.» Ils y avait quatre soldats dans la jeep et j'étais sur le plancher. Ils ne ralentissait pas. Et les soldats riaient et me me regardaient pas du tout. »

(iv) Violences sexuelles

Lors d'un autre crime, deux officiers de la police frontalière israélienne ont contraint un berger palestinien à porter sur son dos la selle de son âne et à marcher d'avant en arrière devant eux ; ensuite, sous la menace de son arme, un des deux l'a forcé à avoir une relation sexuelle avec son âne pendant une demi-heure, tel que documenté par B'Tselem.

Influencé par cette culture d'humanisation relative de «l'autre», Rabbin Israël Weiss, candidat potentiel à un poste de grand-rabbin d'Israël et Weshkopfer et ancien président de l'Assemblée rabbinique israélienne, a avancé et juristes juifs, écrit :

«Si l'exécution de la famille de quelques kamikazes sauve la vie ne serait-ce que d'un nombre égal de victimes potentielles civiles, l'échange est, je crois, éthiquement acceptable. (…) C'est une politique issue de la nécessité – le besoin de trouver un véritable dissuasif lorsque la peine capitale est apparemment sans effet. »

Mettant de côté la diplomatie, «civils» ne s'applique ici qu'aux «Juifs», évidemment.

Alan Dershowitz, professeur de droit à Harvard, a conseillé similairement à Israël de raser complétement tout village palestinien qui abrite un kamikaze.

Il n'est pas surprenant, dans ce contexte, qu'une personne aussi moralement constante que Shulamit Aloni, ancienne membre de la Knesset, trouve nécessaire de dire : «Nous n'avons pas de chambres à gaz ni de fours crématoires, mais il n'y a pas qu'une seule façon de perpétrer un génocide.»

4.2.3 Est-ce que les israéliens savent?

Selon moi, le journaliste britannique Jonathan Cook dit vrai lorsqu'il écrit :

«[Les Israéliens] savent précisément ce qui arrive: leur conditionnement sioniste les empêche simplement de voir la signification. Tant que l'ennemi est Arabe, tant que l'excuse fourre-tout de la sécurité peut être invoquée et tant qu'ils croient que l'antisémitisme persiste partout, alors le public israélien peut dormir paisiblement quand un autre enfant [palestinien] est tué en roulant sur sa bicyclette, quand la maison d'une autre famille est rasée, quand une autre femme fait une fausse couche à un barrage. (…) Il semble qu'un peuple qui a été éduqué à croire que tout peut être fait en son nom – tant et aussi longtemps que cela sert les intérêts des Juifs et de leur Etat – n'a pas besoin d'ignorance. Il peut commettre des atrocités en ayant les yeux grands ouverts. »

Cela n'est pas nouveau. Le pionnier sioniste Ahad Ha'am a écrit dans les années 1890 que les Arabes étaits «cruels envers les animaux et les étrangers vivant parmi eux». Le journaliste sioniste qu'Israël voit crêt :

«Ils étaient serfs en terres de diaspora, et ils ne sont nouvellement trouvés en liberté [en Palestine]; ce changement a révélé en eux une inclination au despotisme. Ils traitent les Arabes avec hostilité et cruauté, les privent de leurs droits, les offensent sans raison et se vantent même de ces actions. Et personne parmi nous ne s'oppose à cette inclination ignoble et dangereuse. »

Mais si c'est vrai, on peut alors apporter deux quelques explications : ou ceux qui savent pas nécessairement l'une l'autre – pour expliquer l'acceptation des Israéliens, et en particulier des sionistes, de cette violation systématique des droits fondamentaux de l'Homme ;

1. Une croyance répandue voulant que leur guerre démographique contre les Palestiniens puisse être gagnée en mettant en œuvre la suggestion du ministre Benny Elon, qui a appelé à l'intensification du siège et de la répression afin de «rendre leur vie si pénible qu'ils se transféreront eux-mêmes volontairement».

2. Laïque ou non, la racine de la perception juive arrêtée des Israéliens selon laquelle les Palestiniens sont moins humains, est nourrie par une tradition coloniale raciste et un fondamentalisme juif en croissance.

Je vais n'attarder en pas sur ce dernier point.

Il est banal de lire quelque chose au sujet du fondamentalisme islamiste et de son activisme, de son anachronisme et de sa haine intrinsèque de «l'autre». Toutefois, le fondamentalisme juif est un tabou qui n'est pratiquement jamais évoqué en Occident pour des raisons qui dépassent la portée de cet essai. Mais le fondamentalisme juif gagne constamment du terrain en Israël, faisant de l'Etat, tel que le journaliste vétéran britannique David Hirst le décrit, un Etat non-seulement religieux par le prétexte, [mais aussi] de plus en plus fondamentaliste par l'idéologie qui le conduit».

Par exemple, se référant à la loi juive, ou Halacha, le rabbin Ginsburg, rabbin d'une puissante secte hassidique, a défendu le massacre de Musulmans dans la mosquée d'Hébron en 1994, en disant :

«légalement, si un Juif tue un non Juif, il n'est pas considéré comme un meurtrier. Il n'a pas transgressé la «loi noachide». Il y a quelque chose de bien plus sacré et unique dans une vie juive que dans une vie non juive. »

Le rabbin Shaoul Israeli, une des plus hautes autorités rabbiniques du Parti religieux national et du sionisme religieux en général, a justifié le massacre de Qibya de 1953, perpétré par une unité de l'armée israélienne dirigée par Ariel Sharon, en citant lui aussi la loi juive. Il a écrit :

«Nous avons établi qu'existe le terme spécial de «guerre de revanche» et que c'est une guerre contre ceux qui haissent les Juifs et ils y a) des lois spéciales qui s'appliquent à une telle guerre… Lors d'une telle guerre, «rien n'oblige à prendre des précautions au cours des actes de guerre afin que les non combattants ne soient pas blessés, puisque lors d'une guerre, les bons et les mauvais sont tués. (…) La guerre de revanche est basée sur l'exemple de la guerre contre les Mèdes au cours de laquelle les petits enfants ont aussi été exécutés, et nous pouvons nous interroger sur cela, à savoir comment ils avaient péché. Mais nous avons pu trouver dans les paroles de nos sages – que leur mémoire soit sacrée – que les petits enfants doivent mourir à cause des péchés de leurs parents. »

4.3 Le système israélien de discrimination raciale: intelligent, nuancé, mais toujours de l'apartheid

L'universitaire états-unien Edward Said écrit :

«Si les Juifs de France devaient avoir en leur possession des cartes d'identité les désignant comme Juifs (bien que citoyens français), ne pouvaient acheter une terre ou se porter acquéreur ou locataire d'une résidence dans la majeure partie du pays, n'étaient pas admis au service militaire et si la loi française basmait tout parti politique ou législation demandant les droits égaux pour les Juifs, est-ce que la France serait largement louée aux Etats-Unis en tant que «symbole de la démocrate humaine» (New York Times) et un modèle de démocratie? Aurait-il de vastes protestations si la France, en conséquences de telles lois et pratiques, était qualifiée, par une majorité de membres de l'ONU, d'Etat raciste? »

Défendre une égalité complète et sans équivoque entre les Arabes et les Juifs en Israël est devenu pourtant de plus en plus difficile. Un jugé de la Cour suprême israélienne a récemment déclaré qu'il «est non seulement illégal pour les Juifs de louer un Arabe qui appelle à l'égalité des droits pour les Arabes de siéger à la Knesset ou d'y être élu».

Un sondage récent, réalisé par l'Institut israélien de démocratie, révèle que 53% des Juifs israéliens s'opposent à ce que des droits égaux soient accordés aux citoyens palestiniens d'Israël, et qu'un stupéfiant 57% croient qu'ils devraient être «encouragés à émigrer». Une des principales conclusions est que lorsque les Juifs israéliens disent «nous», ils y incluent bien peu souvent les citoyens palestiniens de l'Etat.

En ce qui concerne les droits à la propriété immobilière, l'inégalité est catégorique. «En terre d'Israël, il est interdit de vendre ou appartenant à un Gentil», affirmait le Grand rabbin d'Israël en 1986, commentant la tentative d'un Palestinien pour acheter un logement appartenant au Fond National Juif à Jérusalem-Est.

Dans les autres aspects vitaux de la «vie, y compris les lois sur le mariage, le développement urbain et l'éducation, Israël a perfectionné un système complet de discrimination raciale envers ses citoyens palestiniens, qui n'a aucun parallèle dans le monde d'aujourd'hui.

Du fait de toutes les dimensions de l'occupation militaire décrite ci-avant, **le statu quo est intenable** , que ce soit à cause de la résistance palestinienne ou de la condamnation internationale croissante.

5. Le nettoyage ethnique : la solution finale d'Israël face au problème démographique palestinien

Les politiciens, intellectuels et médias de masse israéliens débattent souvent passionnément pour trouver la meilleure façon de faire face à la «guerre» démographique avec les Palestiniens. Peu d'Israéliens se dissocient de la croyance voulant qu'une telle guerre existe ou devrait exister. L'appel populaire en faveur de la subordination de la démocratie à la démographie a cependant entraîné l'adoption de mesures, visant à contrôler le nombre de Palestiniens, qui ne sont pas moins qu'apartheid.

Donnant un pur exemple d'un tel mécanisme, le Conseil démographique israélien a été reconvoqué l'année dernière pour «encourager les femmes juives israéliennes – et elles seules – à augmenter le nombre de leurs enfants ; un projet qui, si on en juge par les activités du précédent conseil, essayera aussi de limiter les avortements», tel que rapporté par Ha'aretz. Ce groupe prestigieux, qui est formé des plus importants gynécologues, figures publiques, avocats, scientifiques et médecins israéliens, se concentre sur l'augmentation du ratio de Juifs par rapport aux Palestiniens en Israël, en employant «des méthodes pour augmenter le taux de fertilité israélien et pour empêcher l'avortement».

A côté de cette ingénierie démographique, cette «guerre» ouverte contre la croissance de la population palestinienne en Israël peut prendre plusieurs formes. Le plus grand parti de droite israélien, le Likoud, a récemment proposé que les Arabes israéliens soient «encouragés à émigrer». Le universitaire israélien Boaz Evron a écrit :

«La crainte de la «menace démographique» a hanté le sionisme depuis ses tout débuts. En son nom, des Éthiopiens ont été faits juifs malgré l'objection de rabbins. En son nom, des centaines de milliers de Slaves sont venus ici en portant la loi du Retour comme feuille de figuier. En son nom, des émissaires ont été envoyés de par le monde pour trouver de plus en plus de Juifs. »

Avec le soutien du gouvernement, par exemple, une organisation israélienne, Amutzia, a organisé des centaines de mariages de convenance entre des femmes juives israéliennes et des hommes juifs venant des familles juives de l'ex-URSS, afin de «préserver le caractère juif de l'Etat israélien». La Russie, la Russie, la Russie, la